

Le service civique devient universel

Le président de la République a confirmé son intention de rendre le service civique « universel » à compter du 1^{er} juin. L'occasion pour les associations, déjà très impliquées dans l'accueil de volontaires, d'amplifier leur mobilisation et de développer de nouveaux projets qui permettent aux jeunes de vivre une expérience d'engagement de qualité.

Le service civique a fêté son cinquième anniversaire au mois de mars. Depuis sa création en 2010, la Ligue de l'enseignement a su répondre présente pour installer et crédibiliser cette nouvelle forme d'engagement, sur tous les territoires et dans une grande variété de champs d'action. Plus de 9 000 jeunes ont ainsi choisi de s'engager au sein des associations affiliées de la Ligue, faisant de notre mouvement le premier organisme d'accueil agréé au plan national.

À l'occasion de sa conférence de presse du 5 février 2015, François Hollande a confirmé son intention de développer les moyens alloués au programme pour mettre en œuvre un « service civique universel » qui permette à chaque jeune qui le souhaite de s'engager pour l'intérêt général. La Ligue, aux côtés d'autres grands organismes d'accueil, s'est mobilisée pour que soit préservé ce qui a contribué au succès du dispositif : le caractère volontaire de l'engagement, la durée (6 à 12 mois) et le volume d'heures hebdomadaires (24h par semaine en moyenne) de la mission, qui font partie des conditions essentielles pour faire du service civique une expérience transformatrice.

L'engagement du Président constitue un pas décisif vers un service civique pour tous, en permettant notamment aux associations d'amplifier leur mobilisation et de lancer de nouveaux projets avec des volontaires. Il adresse également un signal fort aux collectivités territoriales et aux établissements publics, peu concernés jusqu'alors, pour qu'ils s'engagent à leur tour dans l'accueil de jeunes citoyens engagés.

Plus qu'un contrat, le service civique repose sur la rencontre entre un jeune et le projet d'une association qui prend la responsabilité de l'accompagner dans cette démarche. La mise en place du service civique universel engage donc tous les acteurs concernés dans une exigence de qualité, pour pro-

poser aux jeunes des conditions d'engagement fidèles à l'esprit du volontariat, et pour identifier de nouvelles missions d'intérêt général qui préservent le bénévolat sans fragiliser l'emploi. Il s'agit aussi, alors que notre société exprime un besoin de fraternité et de cohésion très fort, de proposer un service civique réellement accessible à tous les jeunes, fidèle aux objectifs de mixité et de brassage social inscrits dans la loi.

LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES

Dans ce contexte de « montée en charge » rapide, les fédérations de la Ligue de l'enseignement sont au rendez-vous pour épauler les associations dans l'expérience du



© Julien Créjut/Molly's Eyes

service civique. Actrices de la formation des tuteurs dans le cadre d'un groupement solidaire avec Unis-cité, nos fédérations disposent d'un savoir-faire reconnu dans l'accompagnement des associations et des jeunes engagés comme dans la construction de

programmes de formation civique et citoyenne de qualité (à laquelle tous les volontaires participent). Levier de dynamisation des projets associatifs, nous voulons aussi que le service civique constitue un espace d'intégration des jeunes dans le débat public, d'ouverture

aux enjeux de notre société et de transmission de valeurs. Bref, une expérience utile aux jeunes, aux associations, et à la société.

• Olivier Bourhis

L'intérêt de s'engager avec la Ligue 54

Trois questions à Frank Taton, chargé de mission CRVA¹ à la Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle. Selon lui, le dispositif « service civique » ne peut fonctionner qu'en respectant la triple notion d'intérêt : l'intérêt général, l'intérêt pour le jeune, et l'intérêt pour l'association.

Les Idées en mouvement : Combien de volontaires accueillez-vous et comment travaillez-vous avec votre réseau d'associations ?

Frank Taton : Il faut savoir que le département de Meurthe-et-Moselle est très engagé sur cette question du volontariat. Le conseil départemental, par exemple, compte une centaine de jeunes. À l'image du département, notre fédération est également très dynamique avec une cinquantaine de nouveaux volontaires chaque année. En 2014, nous en avons accueillis 78 en tout.

Beaucoup d'associations nous sollicitent. Notre rôle premier consiste à jouer les modérateurs en fonction de leurs demandes, pour que celles-ci s'intègrent parfaitement au cadre du dispositif. Nous accompagnons donc nos associations pour définir précisément leurs besoins et la mission pouvant être proposée au volontaire. Nous les conseillons aussi sur les conditions d'accueil du jeune. Dans l'ensemble, rares sont les demandes qui ne peuvent être satisfaites.

Quel accompagnement proposez-vous aux jeunes ?

Avec ses deux tuteurs, notre fédération propose deux types d'accompagnement. Un premier, plutôt individuel car axé sur le jeune ; et un second où l'on travaille sur des regroupements. Pour le premier, nous utilisons la technique de « l'autobiographie raisonnée », exercice qui consiste en un travail introspectif de la part du jeune qui, à partir de son vécu, de ses expériences, de ses interrogations, va faire ressortir des compétences dont il n'avait pas forcément conscience. Dans un deuxième temps, les jeunes ayant fait ce travail sont invités à échanger en groupe, à pousser un peu plus loin leurs réflexions en discutant et en se confrontant aux autres.

En ce qui concerne les regroupements, nous proposons des formations civiques et citoyennes, dont certaines ont été conçues ici en interne, ou même par les jeunes directement. Récemment, certains ont conçu une formation sur le thème du droit, de l'administratif, et du logement... Nous leur proposons aussi

d'autres dispositifs, comme l'atelier théâtre de la compagnie Le Tourbillon, qui mêle des personnes d'horizons divers : des jeunes, des adultes, des personnes en situation de handicap...

Parmi tous les jeunes accueillis, y'en a-t-il un(e) qui vous aurait particulièrement marqué(e) ?

Un nom me vient tout de suite à l'esprit : Sihem, une jeune volontaire, très engagée, et qui a récemment refusé un emploi dans une médiathèque afin de réaliser une mission, à Nancy, portant sur la réussite éducative. Il s'agit pour elle de développer un réseau de bénévoles pour aider des enfants en difficulté scolaire. Une mission qu'elle juge bien plus stimulante que l'emploi « plan plan » proposée par la médiathèque...

• Propos recueillis par Mélanie Gallard

1. Centre de ressources à la vie associative.